## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----

Envoyé en préfecture le 05/10/2020 Recu en préfecture le 05/10/2020

Affiché le 06.10.2020

ID: 089-200039642-20200903-58\_2020\_2-DE

#### DEPARTEMENT DE L'YONNE

## ARRONDISSEMENT D'AVALLON

### COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

#### Nombre de conseillers :

En exercice: 74
Présents: 63
Absent(s): 3
Pouvoir(s): 8
Votants: 71

#### Délibération n° 58-2020-2

Annule et remplace la délibération n° 58-2020 passée au contrôle de légalité le 10.09.2020 sur le numéro 089-200039642-20200903-58\_2020-DE Le trois septembre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. BRIGAND Jean-Pierre, Cry-Sur-Armançon: M. HACQUIN Denis, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, July: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. KLAPWIJK Ilan, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Ravières: M. FOREY Vincent, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: M. DE DEMO Paul, Tanlay: M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. LEVOY Thomas, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, M. MANUEL Lucas, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine, Vireaux: M. PONSARD José.

Excusés ayant donné pouvoir : Epineuil : Mme JOUVEY Maryline (a donné pouvoir à Mme SAVIE-EURSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle : Mme DRUJON Nathalie (a donné pouvoir à M. DEPUYDT Claude, Gland : Mme NEYENS Sandrine (a donné pouvoir à M. BETHOUART Serge), Lézinnes : Mme RIS Jeannine (a donné pouvoir à M. KLAPWIJK Ilan), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), Mme BENOIT Gaëlle (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. ROBERT Christian), Yrouerre : M. PIANON Maurice (a donné pouvoir à M. PROT Dominique).

Absents excusés: Ravières: M. LETIENNE Bruno, Viviers: M. PORTIER Virgile.

**Absents non excusés**: *Tonnerre*: M. HAMAM Nabil.

Secrétaire de séance : M. LEMAIRE Benjamin

**Date de convocation**: 28 août 2020

#### <u>Objet</u> :

# ADMINISTRATION GENERALE

Désignations

Désignation de représentants au Syndicat Mixte du Bassin du Serein Madame la présidente rappelle que la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB) adhère au Syndicat Mixte du Bassin du Serein (SBS) pour 6 de ces communes membres.

Suite aux modifications statutaires du Syndicat du Bassin du Serein, le conseil communautaire doit désigner 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants parmi les représentants des 6 communes :

Argenteuil-sur-Armançon	Monsieur Bernard GRIGOR	
Collan	Madame Pierrette GIBIER	
Pacy-sur-Armançon	Monsieur Arnaud MARGNAC	
Sambourg	Monsieur Stéphane PARIS	
Viviers	Monsieur Virgile PORTIER	
Yrouerre	Madame Francine LAVAUD	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	71	pour
	0	contre
	0	abstention

Envoyé en préfecture le 05/10/2020

Reçu en préfecture le 05/10/2020

Affiché le 06.10.2020

ID: 089-200039642-20200903-58\_2020\_2-DE

## **DESIGNE**, pour représenter la CCLTB aux comités syndicaux du SBS :

- En qualité de titulaires :
  - o Monsieur Bernard GRIGOR,
  - o Madame Pierrette GIBIER,
  - Madame Francine LAVAUD,
- En qualité de suppléants :
  - o Monsieur Arnaud MARGNAC, suppléant de Monsieur Bernard GRIGOR,
  - o Monsieur Stéphane PARIS, suppléant de Madame Francine LAVAUD,
  - o Monsieur Virgile PORTIER, suppléant de Madame Pierrette GIBIER.

**DONNE** tous pouvoirs aux élus désignés pour prendre les décisions au nom de la CCLTB lors de ces instances.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.



#### La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).